

BULLETIN D'INSCRIPTION

MARCHE DE NOËL ARTISANAL 2026

ENSEIGNE :

Nom : Prénom :

Spécialité :

Produits exposés :

.....

.....

Adresse

Code postal : Ville :

Tél Courriel :

Souhaite participer au Marché de Noël artisanal du 27 novembre au 29 novembre 2026

Demande d'emplacement :

- ☐ Stand (4 mètres linéaires)
- ☐ Demi-stand (2 mètres linéaires)

Alimentation électrique : merci de nous préciser vos besoins :

Un éclairage d'ambiance est installé par la ville. Pour mettre en valeur vos produits, vous pouvez prévoir des luminaires à LED.

Horaires du marché :

- Vendredi (installation) : 8h00-13h00
- Vendredi (ouverture public) : 14h-20h
- Samedi : 10h-21h
- Dimanche : 10h-19h

Coût du stand :

Le coût d'occupation, pour les 3 jours, s'élève à 170€ TTC pour un stand de 4 mètres, à 100€ TTC pour un demi-stand. Une caution de 320 € devra être transmise par chèque bancaire en même temps que le montant du règlement. Celui-ci sera restitué après la manifestation sauf en cas de détérioration du stand. Les règlements sont à effectuer à l'ordre de « Régie Recettes Ville ».

En cas de désistement un mois avant la date, les sommes versées seront restituées. Passé ce délai, celles-ci ne le seront plus.

Obligations du locataire :

- Garantir à l'organisateur la fabrication et/ou la finition française des produits vendus ;
- S'assurer contre les risques liés à leur activité ;
- Respecter le règlement du marché de Noël ;
- Prévoir une décoration sur le thème de Noël ;

MERCI DE NOUS RETOURNER LE BULLETIN D'INSCRIPTION ACCOMPAGNÉ DE QUELQUES PHOTOS REPRÉSENTATIVES DES PRODUITS QUE VOUS PROPOSEZ A LA VENTE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2026 À L'ADRESSE SUIVANTE : animations@ville-cormeilles95.fr
APRÈS ÉTUDE DES CANDIDATURES, LES EXPOSANTS RETENUS DEVONT ENSUITE FOURNIR LES DOCUMENTS PROFESSIONNELS (KBIS...), L'ATTESTATION D'ASSURANCE AINSI QUE LES CHÈQUES.

Signature de l'inscrit :